

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE n°2 12 mars 2015

Présents :

Municipalités et SRPI : Mmes HOMMET (présidente du SRPI), LESEURE (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle), BERNADAC (déléguée SRPI pour Anjouin), JOURDANT (déléguée SRPI pour Dun le Poëlier), MM. FAUCHER (maire de Dun le Poëlier), RAFFIER (suppléant de M HERHEL - délégué SRPI pour Anjouin) et MOIRIN (conseiller municipal d'Orville)

DDEN : Mme BRISSEMORET

Délégués des parents d'élèves: Mmes CESBRON - CEDIE - DEVEAUX - BARDET - LAURENT - ROY - M CAMAIL

Enseignants du RPI : Mmes CHUET, JOULIN, CROCIS, GAUTIER et M GARÇON

Absents et excusés : M. TEYSSANDIER (IEN), M KOCKENPO (maire d'Anjouin), Melle MARCHET (enseignante), Mmes TEXIER, LOUIS et PLAT (déléguée des parents d'élèves) et VAN HASSELAAR (déléguée SRPI pour Saint Christophe en Bazelle)

Absents non excusés : Mme BRISSET (déléguée des parents d'élèves), les maires ou leur représentant des communes de Sembleçay, Parpeçay, Sainte Cécile et Bagneux

Le conseil d'école commence par un tour de table.

1 – Approbation du PV précédent

Validation du PV du Conseil d'école n°1 du 16 octobre 2014

La parole est donnée à Mme HOMMET par rapport à de fausses rumeurs sur le conseil d'école du 16 octobre 2014. Il semble, en effet, qu'il aurait été dit au précédent conseil d'école que certaines communes scolarisant leurs enfants dans le RPI ne participeraient pas financièrement. L'assemblée ne se souvient pas de tels propos. La seule allusion financière des communes par rapport aux élèves indiquait que certaines communes participaient (et d'autres pas) aux coopératives scolaires par le biais de subventions.

2 – La vie des écoles

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 12 mars 2015)	
Dun le Poëlier	TPS	6	34 élèves (TPS – PS – MS) + 13 élèves (GS) soit 47 élèves
	PS	9	
	MS	19	
	GS	13	
Saint Christophe en Bazelle	CP	12	22 élèves (CP – CE1) + 19 élèves (CE1 – CE2)

	CE1	19	soit 41 élèves
	CE2	10	
Anjouin	CM1	13	13 élèves + 10 élèves soit 23 élèves (CM1 – CM2)
	CM2	10	
TOTAL		111	

Arrivées de 3 nouveaux élèves le lundi 9 mars 2015 : Either LAROCHE – CARTON (TPS), Ilan MARY – GABRIE (PS) et Nadir ZOUAD (MS) et de 2 nouveaux élèves aujourd'hui : Thiméo et Cylia BOURGOIN (respectivement en PS et GS (maintien)) pour l'école de Dun le Poëlier. Arrivée également d'Imane ZOUAD en CE1 chez madame JOULIN le 9 mars dernier. Un départ est prévu en MS.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2015 :

Communes	Enfants nés en 2012 et pas encore scolarisés (TPS)	Enfants nés en 2013	Enfants nés en 2014
ANJOUIN	2 (Julie LAUNAY – Lya LOUIS - - GIRAUDON – Nathan DEVEAUX)	1 (Louis MAUDUIT – Julie LECOMTE)	1 (Léonie MAUDUIT)
BAGNEUX	1 (Paul ROHAN CESBRON)	2 (Tom BRUERE – Maxime DELFOSSE)	
SEMBLEÇAY	1 (Teyssa JOSUE VASLIN)	0 (Maëlle BRETIN)	
PARPEÇAY	1	2	
SAINTE CECILE	1	1	
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	1 (Justine BAILLY)	3 (Emilie SOARDI – Lenzo BUFFET – Arthur BALMONT – CHARLTON)	3 (Timéo BLASCO – Téodor TUTELEA – Louis MARSAULT)
DUN LE POËLIER	3 (CHEVE Athénaïs – DOUCET Valentin – LAMY Giulian – SICAULT Lucie)	1 (Hugo JOURDANT)	3 (Eléanore GAUDECHOUX – Mathéo LECLERC – Adèle FOUCAULT – Inès DOUCET)
ORVILLE	1 (Ethan MOIRIN)	aucun	2 (Thiméo RICONO - Maël JACQUET)
TOTAL (prévisionnel)	11 dont 7 sûrs	10 dont 6 sûrs	9 dont 5 sûrs

Arrivée prévue de Gatien DELFOSSE en MS à la rentrée de septembre.

Le tableau précédent a été révisé suite aux apports des personnes présentes concernant les choix des familles quant à la scolarisation de leurs enfants sur le RPI. De plus, il semble qu'un élève arrivé en cours d'année à l'école de Saint Christophe en Bazelle a 1 sœur et 1 frère plus jeunes et qui seraient donc susceptibles d'intégrer l'école de Dun le Poëlier.

Les nouveaux rythmes scolaires – APS et APC

Les APS (Activités Péri Scolaires)

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET pour dresser un rapide bilan des APS : une réunion avec les différents partenaires est prévue afin d'organiser les APS pour l'année scolaire prochaine. Il semble que la constitution de groupes plus petits est souhaitée au niveau de l'école de Saint Christophe en Bazelle ainsi que le changement de certaines activités qui ne peuvent être reconduites. Dans l'éventualité d'un changement d'horaires, la validation doit être effectuée par le conseil d'école.

M GARÇON note qu'une des activités des APS à l'école de Dun le Poëlier a abîmé une des tables de l'école malgré les protections mises en place et demande si l'assurance prise par le SRPI pour les APS peut fonctionner. Mme HOMMET se renseigne.

Il semble aussi qu'il y ait un certain « essoufflement » des élèves par rapport à certaines activités (contenu à revoir, temps d'activité trop long, besoin de jouer...). Mme HOMMET est consciente du phénomène de zapping pour les enfants et de leur tendance à se lasser assez vite. Mme CESBRON indique que la fatigue après la journée de classe est également à prendre en compte. Mme LAURENT pense que la semaine est bien remplie et que les enfants accusent le coup dès le mercredi soir.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

M GARÇON informe les personnes présentes de l'organisation des APC :

Pour l'école de Dun le Poëlier, suite aux évaluations départementales de maternelle, certains élèves de Grande Section sont aidés dans les domaines du lexique et de la catégorisation. Il est envisagé de prendre des élèves dans le domaine du repérage dans le temps et de poursuivre le travail dans le domaine du lexique.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, calcul mental et dizaines /unités concernent 4 élèves de CP tandis que certains élèves de CE1 sont aidés en mathématiques (calcul mental). Il est prévu d'aider certains élèves de CP en lecture ainsi que certains élèves de CE1 en mathématiques (calcul mental et techniques opératoires).

Pour l'école d'Anjouin, 4 élèves étaient pris en charge (CM1) en mathématiques. Deux élèves de CM2 seront pris en charge en mathématiques sur la prochaine période (pourcentage et division).

Projet d'école

Le projet d'école court toujours jusqu'à la fin de l'année. Il sera sûrement à réécrire d'ici à la fin de cette année scolaire compte tenu des nouveaux programmes qui vont arriver.

Le projet des écoles du RPI comporte 2 axes principaux :

Améliorer son langage pour comprendre et se faire comprendre

Ouvrir au monde pour acquérir des repères culturels et civiques

Le règlement intérieur des écoles du RPI

Suite à la modification du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de l'Indre, certains points sont à revoir dans le règlement intérieur des écoles du RPI.

Les discussions entre les membres du conseil d'école amènent à modifier la version présentée par les enseignants (médicaments, mise en page entre autres). De plus, Mme HOMMET souhaite qu'une information soit redonnée aux familles quant aux horaires et à d'autres points du règlement intérieur. Elle verra cela avec M GARÇON.

La nouvelle mouture du règlement intérieur des écoles du RPI est votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Le règlement sera transmis aux différentes personnes intéressées (IEN, membres du SRPI, DDEN, etc...) ainsi qu'à l'ensemble des familles du RPI.

DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Ce document s'adresse aux adultes de l'école relevant de l'Education Nationale.

Il a pour objectif de mieux cerner les risques afin de définir un **programme annuel de prévention**.

2 points avaient été notés l'an passé :

un risque de chute (entorse) liée à une marche abimée, glissante et en devers au niveau du portillon principal d'entrée de l'école

un risque de chute (entorse) liée à une marche abimée, glissante au niveau de l'entrée dans la classe de monsieur GARÇON

La marche du portillon d'entrée dans l'école a été modifiée mais pas celle pour entrer dans la classe de monsieur GARÇON. M FAUCHER intervient pour préciser que la réglementation a évolué récemment concernant l'accessibilité et que des travaux sont prévus dans l'année en cours afin de remplacer cette marche par une rampe.

Un autre risque a été noté dans l'accueil de l'école : une prise de courant dont la fixation était défectueuse. Le souci est résolu mais M GARÇON a eu une remarque de M CAMAIL quant à la hauteur de la prise par rapport aux enfants. Cette prise doit, semble-t-il, être déplacée en hauteur et non pas éliminée car elle sert lors du ménage de l'école. M FAUCHER indique qu'une inspection technique est prévue le 18 mars. Ce souci sera abordé avant de prendre une décision.

Mme GAUTIER demande où en est le dossier technique amiante. M FAUCHER précise que la CCPB s'occupe du dossier et qu'il a été demandé des devis par rapport à la recherche d'amiante.

Pour l'école d'Anjouin, un risque de chute a été noté, les panneaux d'affichage étant particulièrement hauts et l'escabeau peu adapté. Lors des travaux envisagés dans la classe, un autre système d'affichage (moins haut) pourrait être envisagé : moins dangereux et plus facile d'accès pour les élèves (peinture magnétique par exemple). M FAUCHER informe l'assemblée que des travaux importants sont prévus dans la classe de Mme GAUTIER (classe refaite totalement hormis les huisseries très récentes). Il demandera à la CCPB si l'utilisation de peinture magnétique peut être envisagée.

Registre santé et Sécurité au Travail

Cet autre registre est mis à la disposition des personnels, des parents d'élève ou de toute autre personne liée de près ou de loin à l'école afin qu'ils puissent signaler les risques existants dans l'école et proposer des mesures d'amélioration. Les 2 points concernant les risques de chute avaient également été notés dans ce registre tout comme la fixation et la hauteur pour la prise de courant du point précédent.

Travaux, demandes du conseil d'école n°1 du 16 octobre 2014 et nouvelles requêtes

Ecole de Dun le Poëlier

A été fait :

l'installation de nouveaux radiateurs dans la cantine

la possibilité de chauffer une partie de la salle des fêtes pour les activités de motricité

A ce propos, M FAUCHER indique que, par trois fois, il a constaté que la température des thermostats de la salle de fêtes était de 27°C. Il trouve que c'est exagéré et qu'en allumant le système de chauffage vers 8h le matin, une température de 20°C suffit à chauffer l'espace. M GARÇON se charge de régler cette situation.

le remplacement des talkies – walkies par un système équivalent entre l'école et la salle de sieste

le souci avec l'alarme hors service

l'ajout de gravier dans la cour de récréation (CCPB)

Avait été demandé :

la peinture des classes et des couloirs de l'école

Mme HOMMET précise que des devis ont été demandés mais que tant qu'il y aura des tâches au plafond, les travaux ne semblent pas judicieux.

les fuites dans le préau

la révision des porteurs (attente des roulements à bille)

Mme HOMMET a contacté la société Asco (qui a fournit les porteurs). Il est demandé des photographies pour identifier les modèles concernés et permettre la fourniture des pièces. M GARÇON précise que les porteurs ayant besoin de réparation ont été récupérés par les employés communaux.

le problème de la marche d'entrée (qui glisse) à l'entrée de la classe de M GARÇON – la réponse a été donnée ci-avant

l'installation d'une signalisation de l'école pour faire ralentir les voitures (demande de certains parents d'élèves)

M FAUCHER précise que, malgré ses demandes, le Conseil Général n'accepte pas la mise en place d'un dos d'âne.

le nettoyage des grilles, murs d'enceinte de l'école, du toit et des vitres du préau – été 2015

la dépose des portes de l'accueil pour libérer le passage entre l'espace sanitaires et l'espace porte-manteaux

M FAUCHER se renseigne par rapport à la législation en la matière.

l'achat d'embouts pour les pieds des chaises et des bancs afin de ne pas abîmer les revêtements de sol de l'école puisqu'il y a encore des besoins malgré l'intervention des employés communaux

L'école souhaiterait :

un système pour fermer le bac à sable (à côté de la cuve à fioul) afin que les animaux ne puissent plus y faire leurs besoins

M FAUCHER se pose la question de l'utilité du sable suite aux travaux engagés par rapport à la chaudière. Il se renseigne.

un accès internet filaire en classe pour remplacer le système wifi par rapport aux nouvelles dispositions concernant les ondes dues au système wifi et à la présence d'enfants en bas âge.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

A été fait :

les travaux au niveau du compteur électrique de l'école qui se coupait.

Un détecteur de présence a été installé à l'entrée de l'école . Il déclenche la lumière la nuit et éclaire l'entrée.

le problème du chauffe eau a été résolu.

des panneaux de liège dans la classe des CP – CE1 près du bureau

l'ajout d'anneaux sur les doubles rideaux de la classe des CE1 – CE2

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

l'agrandissement des toilettes (projet CCPB) et la construction d'une salle d'activité

M FAUCHER indique que le projet suit son cours et que les travaux pourraient commencer en juillet (au moment des grandes vacances). Pour le moment, les appels d'offres sont soumis aux résultats de l'étude de terrain (18 mars).

l'installation d'une armoire pour la garderie (donnée par Mme MARCHET)

L'école souhaiterait :

la révision d'un des radiateurs de la classe de Mme JOULIN qui ne fonctionne plus

l'installation de nichoirs dans la cour

le téléphone sans fil ne fonctionne plus

Ecole d'Anjouin

A été fait :

l'affichage de la charte de la laïcité (à côté de la Déclaration des Droits de l'Homme)

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

Mise en place d'un système plus sonore que la cloche de l'école pour le signal d'alerte (incendie). Les travaux prévus devraient permettre de résoudre ce point. Par contre, les suspensions de la cloche seront remplacées.

L'école souhaiterait :

Mise en place d'un téléphone avec deux combinés (garderie / activités et la classe) ainsi que d'un répondeur
Un accès internet filaire en classe pour éviter le système wifi. Le tableau numérique fonctionne actuellement en wifi selon Mme GAUTIER. Les travaux prévus devraient prendre cela en compte.

Faire un point sur le nouveau contrat internet daté du 31 juillet 2014. La box devait être changée. Les nouvelles box permettent d'arrêter le système Wifi facilement. Mme HOMMET est surprise car elle n'a demandé que l'édition d'une seule et unique facture à l'opérateur téléphonique...

Sécurité - Les exercices incendies

Ecole de Dun le Poëlier : le mercredi 11 mars 2015 avec l'alarme de l'école. Un petit souci (même si cela s'est bien passé) : le niveau sonore de l'alarme nous a semblé un peu faible dans l'accueil sachant que la porte de la classe de monsieur GARÇON était fermée. Serait-il possible d'installer un buzzer supplémentaire dans l'accueil ?

M GARÇON remercie M CAMAIL d'être passé juste après le conseil d'école précédent et d'avoir montré le fonctionnement de l'alarme sans casser la vitre ; ce qui a permis de réaliser l'exercice dans de meilleures conditions.

Néanmoins, les remarques du précédent conseil d'école par rapport à l'absence de système d'alarme au niveau de la salle de sieste et au risque lié à un éventuel feu dans la cantine (l'après-midi et le mercredi matin) sont toujours d'actualité.

M GARÇON demande quelles sont les normes et obligations des mairies par rapport aux détecteurs autonomes de fumées dans les bâtiments recevant du public (par rapport aux habitations privées et à l'installation desdits détecteurs). Il n'y a aucune obligation légale, précisent MM FAUCHER et CAMAIL.

Néanmoins, M GARÇON demande s'il serait possible d'installer un détecteur autonome de fumée dans le dortoir.

Ecoles de Saint Christophe en Bazelle et d'Anjouin : exercices à réaliser prochainement

Budget et commandes

M GARÇON remercie Mme HOMMET pour le remboursement des blocs – tiroirs (96 € en octobre dernier) mais s'inquiète de ne pas avoir eu connaissance d'un quelconque remboursement des frais de transport de l'année scolaire dernière bien que les copies des factures aient été transmises au SRPI. Mme HOMMET va se renseigner.

M GARÇON demande s'il serait possible de savoir quel sera le budget fournitures pour l'année civile 2015. Les budgets ne sont pas encore votés mais la somme devrait être identique pour l'année 2015.

Mme HOMMET indique que des erreurs d'imputation ont été réalisées par le SRPI sur le budget fournitures pour 2014. Néanmoins, il semble que des factures n'aient pas encore été débitées et qu'il y ait un dépassement du budget. M GARÇON et Mme HOMMET se verront pour essayer de régler ce point.

Mme HOMMET précise que la demande de verser 1500 € du budget fournitures aux coopératives scolaires a été acceptée. Le versement se fera sur le compte de la coopérative scolaire et les enseignants gèreront ensuite entre eux.

M GARÇON a noté également, dans la revue municipale de Dun le Poëlier de décembre dernier, qu'un abonnement à Pédagogiche était payé par la mairie. Est-ce une revue en lien avec l'école car aucune revue n'arrive à l'école ? M FAUCHER indique que malgré le nom, ce sont des documents à destination des mairies.

M GARÇON demande s'il est prévu un abonnement à un magazine ou une revue pour chaque classe sur le budget RPI. A priori non.

Les activités pédagogiques des écoles et du RPI

Le RPI

Le prix Escapage : participation de la TPS au CE2

Projet de l'année : « de la nature à l'assiette » qui correspond à la suite du projet précédent « L'hygiène et la santé »

Ecole de Dun le Poëlier

Bibliothèque toutes les 3 semaines environ

Le projet sur l'origine des aliments a amené les élèves à travailler sur les vaches et les produits laitiers. Mmes BARDET ont participé à ce sujet en permettant aux élèves de voir ce qu'étaient une vache et un veau en vrai (sans avoir besoin de prendre un car payant puisque les animaux ont été amenés tout près de l'école).

Dans la suite de l'année, il est envisagé de travailler sur les animaux de la ferme, le chocolat, le pain... Ainsi, un partenariat avec le boulanger de Dun le Poëlier aura (visite du fournil le 1^{er} juin et préparation de pain courant juin). Un spectacle de marionnettes sur un moulin (en référence à la nouvelle Le secret de Maître Cornille d'Alphonse Daudet) sera proposé le 5 juin avec les élèves de maternelle de l'école de Varennes sur Fouzon. Egalement, les enseignants se sont renseignés sur des ateliers pédagogiques à l'Atelier Saint Michel de Contres (à voir) ainsi que la visite d'un moulin éventuellement. Le moulin de la Grange à Chabris pourrait aussi faire l'affaire selon certains membres de l'assemblée.

Sinon, un défilé de Carnaval a eu lieu le 19 février dernier pour les élèves de l'école de Dun le Poëlier. Les élèves et les parents présents allèrent jusqu'à la mairie où M GARÇON fut très surpris de trouver porte close. M FAUCHER est sincèrement désolé d'avoir oublié la date et que personne n'ait reçu les enfants car c'est toujours avec plaisir (et avec des bonbons) que les échanges se font.

Jardin : les enseignants retourneront jardiner dans les semaines à venir avec l'arrivée du printemps (lien très important par rapport au projet de l'année).

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

Bibliothèque de Dun le Poëlier : Mme JOULIN précise que le budget nécessaire, dorénavant, pour le transport pour aller à la bibliothèque est un frein mais que Mme CROCIS et elle-même réfléchissent pour le vote Escapages.

En décembre, la visite à Bracieux chez le chocolatier Max Vauché a été appréciée.

L'école poursuit son partenariat avec Bic et Terracycle pour le recyclage des crayons, stylos et feutres usagers. La mise en place d'un point de collecte à la poste de Saint Christophe en Bazelle ainsi que l'envoi d'un colis en mars sont à noter.

Poursuite du projet jardin.

Un projet sur l'année avec le CIVAM de Valençay est en cours : intervention d'une animatrice (pour les 2 classes) sur la provenance des aliments et leur transformation, visite de fermes le 20 janvier (CP – CE1) et le 27 janvier (CE1 – CE2). Mme JOULIN remercie Mme RIOLLET pour la mise à disposition d'un employé communal lors de l'intervention du CIVAM. Le 10 mars, une nouvelle intervention a eu lieu à l'école. Mme HOMMET précise qu'Isabelle LABAT (cantinière) a participé bénévolement et de façon volontaire à cette animation et l'en félicite.

Le CPIE d'Azay le Ferron est intervenu sur la biodiversité de la cour en novembre (classe des CP - CE1) : travail avec les employés communaux dans le cadre de l'action « commune 0 pesticide » et parents intervenants : hôtel à insectes, construction de nichoirs, semis de pied de mur pour éviter le désherbant.

Ecole d'Anjouin

Bibliothèque tous les 15 jours

Poursuite de la collecte des bouchons

Classe de découverte : tous les élèves de CM1 et CM2 sont partis dans le Jura du 9 au 13 février 2015. Ils ont profité des activités suivantes : ski alpin, ski de fond, raquettes, construction d'igloo, promenade avec des chiens de traîneau, luge, visite de la fromagerie locale... La coopérative scolaire a pris en charge une grande partie du coût du séjour mais les communes de résidence des élèves et les associations locales ont également été sollicitées. Un grand merci leur est adressé par Mme GAUTIER. A la suite de la classe de neige, une projection des photographies est prévue le 20 mars prochain à 18 et 19h à l'école d'Anjouin.

Les gendarmes de Chabris interviendront auprès des élèves d'ici à la fin de l'année scolaire pour faire passer l'APER (vélo).

Mme HOMMET souhaite une communication plus importante par rapport à tous ces moments (Carnaval, projection...).

Fête du RPI

La fête est toujours prévue le vendredi 26 juin au stade d'Anjouin. M GARÇON demande si le souci par rapport à la sono est résolu (proposition de Mme LESEURE de prêter son matériel personnel). Mmes RAIMBOURG et BERNADAC précisent que la sono communale est d'ores et déjà réservée.

Un rendez-vous entre les membres de la Récré du RPI et les enseignants est à prévoir par rapport à la fête des écoles du RPI.

3 – Questions diverses

M GARÇON remercie Mme HOMMET pour le remplacement de Valérie PINARD, souffrante quelques jours courant janvier, par Lucile DION.

Une information a été donnée à M GARÇON concernant les ceintures dans les cars surtout pour les élèves de maternelle : les enfants ne sont pas toujours attachés ou se détachent en cours de trajet. Mme HOMMET demande si une ou plusieurs mamans peuvent s'assurer que les enfants sont bien attachés avant le départ du car.

Une question a également été posée concernant la coopérative scolaire par rapport à la participation des familles et à l'aide financière de la Récré du RPI puisqu'il avait été indiqué que la demande de participation aux familles se justifiait par le sommeil de l'association des parents d'élèves. Une réponse a été apportée à la maman posant cette question mais les enseignants réfléchissent pour l'an prochain.

M FAUCHER intervient par rapport à une surconsommation d'eau à l'école de Dun le Poëlier. En effet, entre lundi matin et jeudi matin, 3 m³ d'eau ont été consommés à l'école. Il s'inquiète de cette consommation qui augmente régulièrement depuis quelques années. M GARÇON est très surpris car, compte tenu des habitudes de passages aux toilettes et d'utilisation des lavabos par les élèves, à chaque fois qu'un élève se laverait les mains, il utiliserait 4 litres d'eau. M FAUCHER pense que le compteur d'eau peut avoir un problème d'étalonnage et qu'il va demander son remplacement. Mme RAIMBOURG, travaillant dans ce domaine, doute de cette possibilité. Elle pense qu'une fuite peut exister lors de l'utilisation de l'eau ce qui expliquerait cette surconsommation uniquement pendant les jours d'école. Elle conseille de tirer une quantité donnée d'eau et de vérifier ensuite au niveau du compteur.

Melle CROCIS finira l'année scolaire à l'école de Saint Christophe en Bazelle puisque Melle MARCHET ne retrouvera sa classe qu'à la rentrée 2015 – 2016.

Enfin, M GARÇON réitère sa demande d'adresse mail personnelle auprès des délégués des parents d'élèves afin d'alléger au maximum la tâche de la coordination pédagogique du RPI compte tenu de la disparition de la décharge liée à la coordination.

Fin du conseil d'école à 20h40.

Les secrétaires

Mme GAUTIER



Mme CHUET

